

Strasbourg, le 7 octobre 2026

Mobilisation lycéenne : Catherine Trautmann, Thierry Sother et Pernelle Richardot relayent la parole des lycéens strasbourgeois auprès du Premier ministre et appellent à ouvrir le dialogue au niveau national

Catherine Trautmann, Maire de Strasbourg et Présidente de l'Eurométropole, **Thierry Sother**, député du Bas-Rhin, et **Pernelle Richardot**, sénatrice du Bas-Rhin, ont rencontré plusieurs représentants des lycéens mobilisés à Strasbourg. **Un échange constructif qui a permis aux jeunes de faire entendre directement leurs préoccupations sur leurs conditions d'études et leur avenir.**

À la suite de cette rencontre, la Maire et les parlementaires ont écrit au Premier ministre pour **lui faire connaître ces revendications et demander qu'elles soient entendues au niveau national.**

Manque de professeurs et de remplaçants, accompagnement des élèves en situation de handicap, santé mentale, orientation, lutte contre le harcèlement et les discriminations, état des établissements : **les difficultés exprimées sont nombreuses et très concrètes.** Elles concernent d'ailleurs plus largement l'ensemble du système scolaire, des premières années de scolarité jusqu'au lycée.

Mais un message a particulièrement marqué la rencontre : **les lycéens veulent pouvoir prendre part aux décisions qui les concernent.** Catherine Trautmann, Thierry Sother et Pernelle Richardot demandent ainsi **l'organisation d'une convention citoyenne sur la situation des lycées**, associant les jeunes et la communauté éducative. Elle doit permettre de dresser un diagnostic partagé et de faire émerger des réponses concrètes, notamment sur le bâti scolaire, sa rénovation et son adaptation au changement climatique.

Les trois signataires tiennent à saluer le déroulement pacifique de la mobilisation qui a rassemblé hier plusieurs milliers de Strasbourgeoises et de Strasbourgeois. Grâce à la responsabilité des organisateurs et au travail mené avec les services de la Préfecture, les incidents sont restés minoritaires et n'ont pas entaché ce moment d'expression démocratique. C'est la démonstration qu'il est possible de garantir à la fois la liberté de manifester et le maintien de l'ordre public.



Cette exigence doit continuer à guider les prochaines mobilisations : distinguer celles et ceux qui expriment pacifiquement leurs revendications de ceux qui recherchent l'affrontement, protéger les manifestants comme les personnels et veiller, face à des mobilisations composées en grande partie de jeunes, dont beaucoup sont mineurs, à ce que l'usage de la force reste strictement nécessaire et proportionné. Le retour au calme et la poursuite du dialogue doivent désormais permettre aux revendications exprimées par les lycéens de recevoir des réponses concrètes.

Le maintien de l'ordre est nécessaire, mais ses modalités doivent être adaptées à la réalité de ces mobilisations. Les événements de ces derniers jours à Strasbourg appellent à une vigilance particulière sur les conditions d'intervention des forces de l'ordre. **Lorsque les mobilisations rassemblent en grande partie des jeunes, souvent mineurs, la nécessité, la proportionnalité et la retenue doivent guider l'intervention.**

Rétablir le calme sans empêcher l'expression pacifique des lycéens, entendre leurs préoccupations et leur donner une place dans la construction des réponses : c'est dans cet esprit que les trois signataires appellent désormais à l'ouverture d'un dialogue au plus haut niveau de l'État.

